

Vide Grenier organisé par l'APEL de l'école Charles de Foucauld

Dimanche 15 mai 2022 de 9h à 18h

Accueil des exposants à partir de 7h à la salle de sport située rue de la chapelle à la Jubaudière.
Restauration et buvette sur place

Le dossier complet est à renvoyer à l'adresse suivante : APEL – Ecole Charles de Foucauld
8, rue des bons souvenirs
La Jubaudière
49510 Beaupréau-en-Mauges

Renseignements par téléphone au 06 74 31 67 79 ou par email à videgrenier.jubaudiere@gmail.com

Bulletin d'inscription

Nom et prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Email _____

Téléphone portable _____

Fait à _____ Le ___ / ___ / _____

Signature :

Je souhaite réserver _____ mètres linéaires

au prix de 2€ par mètre linéaire

soit un total de _____ €

J'ai pris connaissance qu'aucune table n'est
fournie sur place

Composition du dossier :

Bulletin d'inscription complété et signé

Chèque à l'ordre de l'APEL Charles de
Foucauld

Copie de la carte d'identité en cours de
validité

Règlement du vide grenier signé

Règlement du vide grenier

- L'accueil des exposants débutera à 7h et se terminera à 9h. La vente aura lieu de 9h à 18h.
- La manifestation se déroule dans la salle de sport de La Jubaudière.
- Le stationnement des véhicules exposants se fera à l'extérieur.
- L'inscription sera définitive après réception du dossier complet, règlement compris.
- Un N° d'emplacement vous sera transmis et sera à nous communiquer à votre arrivée.
- Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an maximum, conformément à la loi (article L310-2 du code du commerce)
- Les professionnels et commerçants ne sont pas admis au vide grenier.
- L'exposant est responsable des objets mis en vente. Il s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas exposer à la vente des biens non conforme aux règles :
vente d'animaux, d'armes, de nourriture, ...
- L'emplacement sera laissé propre au moment du départ.

En signant ce document vous reconnaissez avoir pris connaissance
et accepter ce règlement

Signature :